



PROVINCE DE QUÉBEC

**PROCÈS VERBAL**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2013**

Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2013 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Monsieur le Maire suppléant, Michel Bouassaly  
Madame la conseillère Paola L. Hawa  
Messieurs les conseillers Jay Van Wagner, Ryan Young, Gerry Lavigne, James Anderson.

Monsieur le Maire Francis Deroo est absent de la présente séance.

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Monsieur le Maire suppléant Michel Bouassaly agit comme président de la présente séance.

Monsieur Martin Bonhomme, directeur général, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**06-150-13 Ouverture de la séance**

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'ouvrir la séance ordinaire du 10 juin 2013. Il est 19 h 32

Adoptée à l'unanimité.

**06-151-13 Ordre du jour**

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous

Adoptée à l'unanimité.

**1. Ouverture de la séance**

06-150-13 Ouverture de la séance

06-151-13 Ordre du jour

**2. Période de questions allouée aux personnes présentes****3. Dépôt de la correspondance****4. Adoption de procès-verbaux du conseil**

06-152-13 Adoption de procès-verbaux

**5. Conseil d'agglomération**

## 5.1. Orientations du conseil

06-153-13 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 20 juin 2013

## 5.2. Autres sujets

**6. Sécurité publique**

06-154-13 Autorisation pour la vente de 100 vignettes de stationnement pour les étudiants du Cégep John Abbott

**7. Développement communautaire**

06-155-13 Demande d'aide financière auprès du Ministère de la Culture et des Communications pour l'acquisition de documents culturels

06-156-13 Modification et mise à jour de la politique de location de salles

06-157-13 Proclamation des journées de la culture

06-158-13 Cérémonie du crépuscule – The Canadian Grenadier Guards – 20 juillet 2013

06-159-13 Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre mi-annuelle des employés de la Ville

**8. Urbanisme**

8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels

8.3. Autres sujets

06-160-13 Demande de dérogation mineure en vertu de l'article 4.9 du règlement de zonage 533, afin de permettre

une marge arrière de 2,07 mètres, inférieure à la marge minimale de 5 mètres pour le 21 rue St-Pierre (lot 1 556 421)

## **9. Services techniques**

### **9.1. Autorisation de dépenses**

- 06-161-13 Octroi de contrat pour la fourniture et pose de béton bitumineux pour les années 2013 et 2014
- 06-162-13 Octroi de contrat pour la fourniture d'un véhicule de marque Mazda CX 5 2014 pour les Travaux publics
- 06-163-13 Octroi de contrat pour la fourniture d'un véhicule de marque Ford 250 XL 2013 pour les Travaux publics
- 06-164-13 Octroi de contrat pour les travaux de marquage de la chaussée pour les années 2013 et 2014
- 06-165-13 Achat d'un pulvérisateur remorque pour l'arrosage de pelouse, arbres et arbustes

### **9.2. Conclusion de contrats**

### **9.3. Acceptation de plans**

### **9.4. Réception de travaux**

- 06-166-13 Décompte progressif – Réfection des infrastructures municipales – Enfouissement d'utilités publiques Rue Ste-Anne, Phase III
- 06-167-13 Décompte progressif - Projet de restauration de la façade de l'Hôtel de ville

### **9.5. Autres sujets**

- 06-168-13 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation – Contrat de travaux de réfection au centre Harpell
- 06-169-13 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation – Contrat de réfection de la promenade du canal
- 06-170-13 Autorisation d'aller en appel d'offres public – Contrat de travaux de réfection du réseau routier

## **10. Environnement**

- 06-171-13 Octroi de subventions dans le cadre du fonds < vers un avenir durable 2013 >
- 06-172-13 Partenariat avec le Campus Macdonald de l'Université McGill et le Cégep John Abbott pour la collecte de matières organiques

## **11. Développement économique et touristique**

- 06-173-13 Location d'un espace d'entreposage et de stationnement – 176 rue Sainte-Anne

## **12. Finances**

- 12.1. dons / promotions / aides financières

## 12.2. Autres sujets

06-174-13 Adoption des comptes

**13. Administration et greffe**

13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats

13.2. Opérations Immobilières

13.3. Autres sujets

06-175-13 Honoraires juridiques - Dossier ABC Rive-Nord

**14. Ressources humaines**

14.1. Contrats et ententes

06-176-13 Prolongation de contrat du stagiaire archiviste temporaire – service du greffe

14.2. Autres sujets

06-177-13 Appui au projet ÉquiT-É

**15. Avis de motion, lecture et adoption de règlements**

06-178-13 Adoption du règlement numéro 704-3 modifiant le règlement 704 concernant la formation d'un comité consultatif d'urbanisme pour la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

**16. Dépôt de documents****17. Levée de la séance**

06-179-13 Levée de la séance

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES**

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Gaétan Provost	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport Genivar – fermeture des viaducs</li> </ul>
Lucie Marceau	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport Genivar 2009 – consultation publique pour une intersection en "T"</li> <li>▪ Rapport d'experts - PPU</li> </ul>
Michel Belleau	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Honoraires professionnels - PPU</li> <li>▪ Règlement 704-3 – article 2 (dernier paragraphe)</li> </ul>
Camille Raymond	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contrats de réfection – appel d'offres</li> </ul>
Jean-Claude Provost	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amendes graffitis</li> <li>▪ Achat Mazda CX-5</li> </ul>

### 3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE
2013-05-03	<i>Martin Bonhomme Directeur général</i>	Heures d'ouverture des écluses – Parcs Canada	<i>Luc-André Mercier Directeur Unité des voies navigables au Québec</i>
2013-05-14	<i>Martin Bonhomme Directeur général</i>	Cycle des feux de circulation – A-20 et boul. des Anciens- Combattants	<i>Rémi Sylvain Directeur par intérim Ministère des transports</i>

### 4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

#### **06-152-13 Adoption de procès-verbaux**

ATTENDU QUE la greffière a préparé le document suivant :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 mai 2013;

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter le procès-verbal ci-dessus mentionné et préparé par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

### 5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

#### 5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

#### **06-153-13 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 20 juin 2013**

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Gerry Lavigne

De mandater monsieur le maire, Francis Deroo, à prendre toutes décisions qu'il jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 20 juin 2013, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

#### 5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

## 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

<b>06-154-13 Autorisation pour la vente de 100 vignettes de stationnement pour les étudiants du Cégep John Abbott</b>
---

ATTENDU la demande de vente de vignettes de stationnement pour les étudiants du Cégep John Abbott;

ATTENDU QUE les vignettes seront disponibles une fois que tous les permis du Cégep John Abbott seront vendus;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser la vente de 100 vignettes de stationnement pour étudiants du Cégep John Abbott au prix de 200 \$ chacune, une fois que tous les permis du Cégep John Abbott seront vendus.

Adoptée à l'unanimité.

## 7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

<b>06-155-13 Demande d'aide financière auprès du Ministère de la Culture et des Communications pour l'acquisition de documents culturels</b>
--

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser la demande d'aide financière auprès du Ministère de la Culture et des Communications pour l'acquisition de documents culturels durant l'année 2013 pour la Bibliothèque.

D'autoriser la directrice du service des loisirs, Lara Falquero, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

<b>06-156-13 Modification et mise à jour de la politique de location de salles</b>
--

ATTENDU QUE ces modifications permettront de définir certains termes et de limiter les frais engendrés à la Ville lors de locations de salles;

ATTENDU la recommandation du Comité de développement communautaire à l'effet de modifier la politique de location de salles afin de définir certains termes et de limiter les frais engendrés à la Ville;

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par James Anderson

D'approuver la politique de location de salles révisée datée du 10 juin 2013 intégrant les modifications suivantes :

- Modification au point 1.6 (durée de location);
- Modification au point 1.11 (paiement de la location);
- Modification au point 4.2 (location par un organisme à but non lucratif reconnu par la municipalité);
- Modification au point 5.1 (précision de ce qui est considéré association sportive des ligues mineures de la Ville et de leurs activités autorisées dans les locaux);

Adoptée à l'unanimité.

**06-157-13 Proclamation des journées de la culture**

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité et de la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes;

ATTENDU QUE la culture est indissociable du développement des individus et de la société et qu'elle naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la municipalité manifeste par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par James Anderson

De proclamer, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Adoptée à l'unanimité.

**06-158-13 Cérémonie du crépuscule – The Canadian Grenadier Guards – 20 juillet 2013**

ATTENDU QUE les membres du régiment The Canadian Grenadier Guards désirent effectuer la cérémonie du crépuscule dans la municipalité;

ATTENDU QUE cette cérémonie constitue une tradition européenne datant du 16<sup>e</sup> siècle et qui était présente au Canada dès le début de la colonie;

ATTENDU QUE cet événement est d'une durée approximative de soixante (60) minutes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser the Canadian Grenadier Guards à effectuer la cérémonie du crépuscule dans la municipalité le 20 juillet 2013 à compter de 18 heures. Pour ce faire, la municipalité autorise la fermeture de la rue Sainte-Anne à partir du stationnement sous le pont Galipeault jusqu'à la rue Maple, puis de la rue Maple jusqu'au Cegep John-Abbott pendant la durée de la parade. La Municipalité autorise également la fermeture de la rue Maple puis de la rue Sainte-Anne en direction ouest jusqu'à la Légion Canadienne à la fin de la cérémonie vers 20h30;

De fournir l'assistance du service de la Sécurité publique afin de sécuriser le périmètre de la cérémonie au Cegep John-Abbott ainsi que le trajet de la parade;

De réserver une zone de stationnement temporaire adjacent au débarquement des soldats et musiciens pour 2 autobus, 1 ambulance militaire, 1 camion de transport de matériel et 2 véhicules de dignitaires/protocolaires;

De promouvoir l'événement sur le site Web et le babillard électronique de la Ville;

Adoptée à l'unanimité.

**06-159-13 Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre mi-annuelle des employés de la Ville**

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre mi-annuelle des employés de la Ville le 20 juin 2013;



ATTENDU les recommandations de la Directrice des affaires juridiques afin d'obtenir le permis de réunion;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Ryan Young

De procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre mi-annuelle des employés de la Ville le 20 juin 2013.

D'autoriser la Greffière de la Ville, Me Lucie Gendron, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

## 8. URBANISME

### 8.1. **DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### 8.2. **PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### 8.3. **AUTRES SUJETS**

<b>06-160-13</b>	<b>Demande de dérogation mineure en vertu de l'article 4.9 du règlement de zonage 533, afin de permettre une marge arrière de 2,07 mètres, inférieure à la marge minimale de 5 mètres pour le 21 rue St-Pierre (lot 1 556 421)</b>
------------------	--

ATTENDU QU' un avis public a été publié dans le Journal Première Édition du samedi 25 mai 2013 ;

ATTENDU QUE le CCU du 9 avril 2013 recommandait au Conseil l'acceptation de la dérogation mineure demandée;

*Le Président de la séance, Monsieur le Maire, Francis Deroo, invite alors les personnes présentes et intéressées par cette demande de dérogation mineure à se faire entendre du Conseil.*

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Ryan Young

D'entériner la recommandation du CCU à l'effet d'accepter la demande de dérogation mineure en vertu de l'article 4.9 du règlement de zonage 533, afin de permettre une marge arrière de 2,07 mètres, inférieure à la marge minimale de 5 mètres exigée par le même règlement, à la condition que le propriétaire s'engage à aménager en verdure les sections identifiées dans le croquis daté du 4 avril 2005 dont copie est jointe en annexe «A» pour le 21 rue Saint-Pierre (lot 1 556 421).

Adoptée à l'unanimité.

## **9. SERVICES TECHNIQUES**

### **9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES**

<b>06-161-13 Octroi de contrat pour la fourniture et pose de béton bitumineux pour les années 2013 et 2014</b>
--

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres sur invitation ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 30 mai 2013;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat pour la fourniture et la pose de béton bitumineux pour les années 2013 et 2014 au plus bas soumissionnaire conforme :

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par James Anderson

D'octroyer le contrat à la compagnie Les Pavages Asphaltec Inc. pour un montant de 69 272,44\$, taxes incluses, pour la fourniture et la pose de béton bitumineux nécessaire à l'entretien du réseau routier (travaux de rapiéçage) du 15 juin 2013 au 31 mars 2014.

D'autoriser la dépense de 69 272,44 \$, taxes incluses, pour l'année 2013, à même le poste budgétaire 02-320-00-529 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

<b>06-162-13 Octroi de contrat pour la fourniture d'un véhicule de marque Mazda CX 5 2014 pour les Travaux publics</b>
--

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres sur invitation ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 30 mai 2013;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat pour la fourniture d'un véhicule de marque Mazda CX 5 2014 pour le Service des travaux publics au plus bas soumissionnaire conforme :

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'octroyer le contrat à la compagnie Mazda 2-20 pour un montant de 29 533,52\$, taxes incluses, pour l'acquisition d'un véhicule Mazda CX 5 2014.

D'autoriser une dépense de 29 533,52 \$, laquelle sera financée à même un emprunt au fonds de roulement de 28 249,17 \$.

L'emprunt au fonds de roulement sera remboursé sur une période de trois (3) ans comme suit :

Pour l'année 2014 : 9 417,17

Pour l'année 2015 : 9 416,00

Pour l'année 2016 : 9 416,00

D'autoriser le paiement de 29 533,52 \$, taxes incluses, à la compagnie Mazda 2-20 à la livraison du véhicule Mazda CX 5 2014.

Adoptée à l'unanimité.

<p><b>06-163-13 Octroi de contrat pour la fourniture d'un véhicule de marque Ford 250 XL 2013 pour les Travaux publics</b></p>
--

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres sur invitation ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 30 mai 2013;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat pour la fourniture d'un véhicule de marque Ford 250 XL 2013 pour le Service des travaux publics au plus bas soumissionnaire conforme :

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par James Anderson

D'octroyer le contrat à la compagnie Advantage Ford pour un montant de 30 698,33\$, taxes incluses, pour l'acquisition d'un véhicule Ford 250 XL 2013.

D'autoriser une dépense de 30 698,33 \$, laquelle sera financée à même un emprunt au fonds de roulement de 29 363,33 \$.

L'emprunt au fonds de roulement sera remboursé sur une période de trois (3) ans comme suit :

Pour l'année 2014 : 9 789,33

Pour l'année 2015 : 9 787,00

Pour l'année 2016 : 9 787,00

D'autoriser le paiement de 30 698,33 \$, taxes incluses, à la compagnie Avantage Ford à la livraison du véhicule Ford 250 XL 2013.

Adoptée à l'unanimité.

**06-164-13 Octroi de contrat pour les travaux de marquage de la chaussée pour les années 2013 et 2014**

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres sur invitation ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 6 juin 2013;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat pour les travaux de marquage de la chaussée pour les années 2013-2014 au plus bas soumissionnaire conforme :

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par James Anderson

D'octroyer le contrat à la compagnie *Lignes de stationnement Rivard* pour un montant de 22 087,85 \$, taxes incluses, pour les travaux de marquage de chaussée pour les années 2013-2014.

D'autoriser la dépense de 25 000 \$, taxes incluses, pour l'année 2013, à même le poste budgétaire 02-355-00-420 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

**06-165-13 Achat d'un pulvérisateur remorque pour l'arrosage de pelouse, arbres et arbustes**

ATTENDU l'augmentation des ilots de fleurs et d'aménagements paysagers résultant de la réfection de la rue Sainte-Anne;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet de faire l'acquisition d'un pulvérisateur remorque pour l'arrosage des pelouses, des arbres et des arbustes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser l'achat d'un pulvérisateur remorque avec la compagnie Pompetech Inc. pour un montant de 7 329,66 \$, taxes incluses, pour l'arrosage de pelouses, arbres et arbustes dans le but de faciliter l'entretien requis par l'équipe d'horticulture des travaux publics.

D'autoriser une dépense de 7 329,66 \$ à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2012.

Adoptée à l'unanimité.

**9.2. CONCLUSION DE CONTRATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**9.3. ACCEPTATION DE PLANS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX**

<b>06-166-13</b>	<b>Décompte progressif – Réfection des infrastructures municipales – Enfouissement d'utilités publiques Rue Ste-Anne, Phase III</b>
------------------	---

ATTENDU le règlement d'emprunt numéro 736;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'entériner la recommandation de paiement du professionnel BPR, datée du 3 juin 2013, du décompte progressif numéro 12, relativement aux travaux d'aménagement de la rue Sainte-Anne (Phase III) incluant la libération de la retenue de 5% correspondant à la réception provisoire partielle des travaux réalisés à ce jour.

D'autoriser le paiement de la somme de 223 944,29 \$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt numéro 736.

Adoptée à l'unanimité.

<b>06-167-13</b>	<b>Décompte progressif - Projet de restauration de la façade de l'Hôtel de ville</b>
------------------	--

ATTENDU la résolution 12-328-12 qui octroyait le contrat à la compagnie Afcor Construction Inc.;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Ryan Young

D'entériner la recommandation de paiement de l'architecte M. Nicolas Létourneau, datée du 28 mai 2013, du décompte progressif numéro 3 relativement aux travaux de restauration de la façade de l'Hôtel de ville.

D'autoriser le paiement de la somme de 70 053,23 \$, taxes incluses, à même le fonds de roulement.

Adoptée à l'unanimité.

**9.5. AUTRES SUJETS**

<b>06-168-13</b>	<b>Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation – Contrat de travaux de réfection au centre Harpell</b>
------------------	--

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser le Directeur des services techniques à procéder à un appel d'offres sur invitation pour des travaux de réfection au centre Harpell :

- Réfection de la toiture (excluant la grande salle et la bibliothèque);
- Réfection de la façade de briques;

Adoptée à l'unanimité.

**06-169-13 Autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation – Contrat de réfection de la promenade du canal**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'autoriser le Directeur des services techniques à procéder à un appel d'offres sur invitation pour des travaux de réfection de la promenade du canal (travaux de réfection du revêtement de sol de la promenade du canal sur une section d'environ 250 m<sup>2</sup> entre l'entrée située face à l'hôtel de ville et le parc en X).

Adoptée à l'unanimité

**06-170-13 Autorisation d'aller en appel d'offres public – Contrat de travaux de réfection du réseau routier**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser le Directeur des services techniques à procéder à un appel d'offres public pour des travaux de réfection du réseau routier :

- Travaux de pulvérisation de la chaussée existante;
- Pose d'un nouveau revêtement bitumineux sur les rues décrites au plan d'intervention daté du 15 mars 2013.

Adoptée à l'unanimité.

## 10. ENVIRONNEMENT

**06-171-13 Octroi de subventions dans le cadre du fonds < vers un avenir durable 2013 >**

ATTENDU QUE le comité recommande de faire un deuxième appel de projets de manière à permettre l'attribution des sommes totales prévues au fonds soit 10 000 \$;

ATTENDU la recommandation du Comité de l'Environnement à l'effet d'octroyer les subventions suivantes dans le cadre du fonds <vers un avenir durable 2013> :

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'octroyer les subventions suivantes dans le cadre du fonds <vers un avenir durable 2013> à :

- Cégep John Abbott pour le projet - Nourishing our students  
– Engaging our community 1 140 \$
- Cégep John Abbott pour le projet - REZ recycles 1 500 \$
- École secondaire Saint-Georges pour le projet  
- Transport actif à l'école secondaire Saint-Georges 2 000 \$

D'autoriser la dépense de 4 640,00 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-452-30-439 du fonds général.

D'autoriser un deuxième appel de projets afin de permettre l'attribution des sommes totales prévues au fonds (10 000 \$).

Adoptée à l'unanimité.

**06-172-13 Partenariat avec le Campus Macdonald de l'Université McGill et le Cégep John Abbott pour la collecte de matières organiques**

ATTENDU QUE le plan de développement durable de la Ville cible, entre autres, l'implantation d'une collecte de matières organiques avec des partenaires institutionnels, tels que l'Université McGill et le Cégep John Abbott;

ATTENDU QUE le Campus Macdonald et le Cégep John Abbott souhaitent l'implantation de la collecte des matières organiques dès la mi-août 2013 mais ne possèdent pas les installations pour traiter toutes leurs matières organiques;

ATTENDU QU' un partenariat avec la Ville est souhaitable afin d'atteindre cet objectif;

ATTENDU la résolution 04-084-13 qui octroyait le contrat pour la collecte et le transport des matières organiques à la compagnie *Entreprise sanitaire F.A. Limitée* pour les années 2013 à mars 2016;

ATTENDU QUE le Conseil est favorable à un tel partenariat;

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser le directeur des services techniques à conclure un partenariat pour la période débutant au mois d'août 2013 jusqu'au mois de mars 2016 avec le Campus Macdonald de l'Université McGill et le Cégep John Abbott en fournissant sans frais aux institutions dix-huit (18) bacs bruns de 240 litres ainsi que vingt-six (26) bacs bruns de 120 litres et en effectuant 44 collectes annuellement.

D'ajouter au contrat de *Entreprise sanitaire F.A. Limitée* 44 collectes annuelles pour le secteur des deux institutions pour un montant total de 11 684,10\$, taxes incluses, pour la durée du partenariat.

D'autoriser une dépense de 2 000 \$, taxes incluses, pour l'année 2013 à même le poste budgétaire 02-452-30-491 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

## 11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

### 06-173-13 Location d'un espace d'entreposage et de stationnement – 176 rue Sainte-Anne

ATTENDU QUE la demande de SkiwakeSurf Marina datée du 2 avril 2013 pour la location d'un espace d'une superficie de 200 pi<sup>2</sup> situé au sous-sol du 176, rue Sainte-Anne;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue possède un espace vacant au sous-sol du bâtiment ci-haut mentionné;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue réservera une case de stationnement pour l'usage exclusif du locataire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser le Directeur général à signer une entente de location avec la compagnie SkiwakeSurf Marina pour la location d'un espace d'une superficie de 200 pi<sup>2</sup> situé au sous-sol du 176, rue Sainte-Anne et d'un espace de stationnement pour un montant mensuel de 200 \$ (excluant les taxes applicables), pour la période débutant le 11 juin 2013 jusqu'au 30 septembre 2013 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité.

## 12. FINANCES

### 12.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### 12.2. AUTRES SUJETS

### 06-174-13 Adoption des comptes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'approuver le paiement des comptes suivants :



+Journal des déboursés en date du 31 mai 2013;	<b><u>816 460,73\$</u></b>
+Liste des comptes fournisseurs en date du 9 juin 2013	<b><u>186 603,01\$</u></b>
<b>Total :</b>	<b><u>1 003 063,74 \$</u></b>
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 31 mai 2013	<b><u>251 382,35 \$</u></b>

Adoptée à l'unanimité.

### **13. ADMINISTRATION ET GREFFE**

#### **13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### **13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### **13.3. AUTRES SUJETS**

**06-175-13 Honoraires juridiques - Dossier ABC  
Rive-Nord**

ATTENDU QUE la résolution 01-014-13 mandatant la firme Prévost, Fortin, D'Aoust à représenter la ville dans un dossier de poursuite de ABC Rive Nord;

ATTENDU QUE le dossier est maintenant à l'étape de la production de la défense;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'autoriser une dépense maximale additionnelle de 5 000\$, taxes en sus, à même le règlement d'emprunt numéro 733.

Adoptée à l'unanimité.

### **14. RESSOURCES HUMAINES**

#### **14.1. CONTRATS ET ENTENTES**

**06-176-13 Prolongation de contrat du stagiaire  
archiviste temporaire – service du  
greffe**

ATTENDU QUE le projet de calendrier de conservation a été déposé au BANQ à la suite de la séance du conseil de mai 2013 ;

- ATTENDU QUE cette étape étant franchie, le programme d'actualisation de la gestion documentaire et des archives doit être complété d'ici l'été 2014 ;
- ATTENDU QUE pour s'assurer une uniformisation de la gestion des documents papier et électronique dans l'ensemble des services, une ressource supplémentaire est nécessaire ;
- ATTENDU QUE Monsieur Marc Myre McCallum a travaillé à la ville de décembre 2012 à mai 2013 et que sa supérieure hiérarchique est très satisfaite du travail accompli ;
- ATTENDU QUE Monsieur Myre McCallum complétera un stage obligatoire dans le cadre de son programme universitaire le 17 juin 2013 ;
- ATTENDU QUE ce dernier est disponible à revenir travailler à la ville à compter du 18 juin 2013 ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Ryan Young

De prolonger le contrat de Monsieur Marc Myre McCallum à compter du 18 juin 2013 aux conditions suivantes :

**Greffe**

Nom	Poste	Péριο de	Salaire	Code budgétaire
Marc Myre McCallum	Stagiaire en archivistique	Jusqu'au 20 décembre 2013 maximum 35 hrs/sem.	20 \$/h	02-140-00-149

Les autres conditions sont celles prévues à la *Loi sur les normes du travail*;

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire de cette personne ci-dessus embauchée à même le poste budgétaire fixé au présent tableau provenant du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

**14.2 AUTRES SUJETS**

**06-177-13 Appui au projet ÉquiT-É**

- ATTENDU QUE le projet ÉquiT-É a été créé en partenariat avec les carrefours jeunesse-emploi de la région et les commissions scolaires Lester B.-Pearson et Marguerite-Bourgeois;
- ATTENDU QUE ce projet soutient et valorise la réussite scolaire chez les jeunes;
- ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue adhère à ses valeurs;

ATTENDU QU' advenant l'embauche d'étudiants durant l'année scolaire, la Ville s'engage à communiquer d'abord avec le Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'autoriser le Directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue le document d'engagement pour la réussite éducative préparé par ÉquiT-É.

Adoptée à l'unanimité.

#### 15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÉGLEMENTS

<b>06-178-13</b>	<b>Adoption du règlement numéro 704-3 modifiant le règlement 704 concernant la formation d'un comité consultatif d'urbanisme pour la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue</b>
------------------	---

ATTENDU le règlement numéro 704 concernant la formation d'un comité d'urbanisme pour la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;

ATTENDU l'article 146 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QU' en vertu de l'article 117 de la *Loi sur le patrimoine culturel*, on entend par <conseil local du patrimoine> le comité consultatif d'urbanisme constitué en vertu de l'article 146 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QU' en vertu des articles 152 et 153 de la *Loi sur le patrimoine culturel*, le comité consultatif d'urbanisme aura parmi ses fonctions, à la demande du conseil de la municipalité, de lui donner son avis sur toutes questions relatives à l'application d'un règlement de citations de biens patrimoniaux et de recevoir et d'entendre les représentations faites par toute personne intéressée;

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier le nombre de membres composant le comité consultatif d'urbanisme, son quorum et de lui attribuer de nouvelles fonctions;

ATTENDU la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19);

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par le maire, Francis Deroo, lors de la séance ordinaire du 13 mai 2013, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

En conséquence :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter le règlement numéro 704-3 dont copie est jointe en annexe « B ».

**Adoptée sur division à la suite d'un vote dont le résultat est le suivant :**

Conseillers pour l'adoption de la résolution :

- Jay Van Wagner
- Gerry Lavigne
- James Anderson

Conseillers contre l'adoption de la résolution :

- Ryan Young
- Paola L. Hawa

#### **16. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- **Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 14 mai 2013 au 9 juin 2013;**
- **Liste des commandes du 1<sup>er</sup> mai 2013 au 31 mai 2013;**
- **Compte-rendu du Comité Consultatif d'Urbanisme du 9 avril 2013;**
- **Compte-rendu du Comité de Développement Économique du 19 mars 2013;**
- **Compte-rendu du Comité environnement du 17 avril 2013;**

#### **17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

<b>06-179-13 Levée de la séance</b>
-------------------------------------

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Gerry Lavigne

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 55

Adoptée à l'unanimité.

---

Michel Bouassaly  
Maire suppléant

---

Martin Bonhomme  
Directeur général

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-100 8185*